Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 029-212901235-20260417-20260403-DE

MAIRIE DE LENNON

29190 LENNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	12
Votants	12

Le vendredi 17 avril deux mil vingt-six,
Le Conseil municipal de la Commune de LENNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Ronan JEZEQUEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 03/04/2026
Secrétaire de séance : Virginie FOUBERT

Présents : R. JEZEQUEL, M. CHAUSSY, J.M. CHAUSSY, M. LALLAOURET, B. GADAL, A.M. LE BIHAN, P. MARTINEZ, M.L. BARADEZ, J-J. LE GUILLOU, Y. CARIOU, G. HICHER, V. FOUBERT

Excusés : J. BERNARD, M.C. JEZEQUEL, J. LE GUEN.

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2026 – DCM20260403

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif Commune 2026 venant d'être présenté :

Budget primitif Commune 2026	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	889 114.52 €	1 985 317.36 €
Recettes	889 114.52 €	1 985 317.36 €

Vu les projets du budget primitif 2026,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le budget primitif de la commune 2026, voté au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, tel que présenté ci-dessus.

- **Autorise** le Maire à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :
  - Fonctionnement : 7.5%
  - Investissement : 7.5%.

Pour copie certifiée conforme,
Le 17 avril 2026,
Le Maire,
Ronan JEZEQUEL